

# PAYS DE SAVOIE



Dita Nanasse, candidate pour les élections Miss Pin-Up de la région Rhône-Alpes. Photo Did PARCOLLET

## Anney : elle veut devenir la prochaine Miss Pin-Up

Dita Nanasse, Clémentine Pannetier de son vrai nom, se prépare à concourir au Graal de toutes pin-up : les élections pour devenir Miss Pin-Up. Organisé sur le même système que les Miss France, ce concours a lieu chaque année et met en jeu des participantes de la France entière. La jeune femme devra, dans un premier temps, passer par l'élection Miss Rhône-Alpes, qui se déroulera le 9 juillet, à l'atelier magique de Dany Larry à Barbières, dans la Drôme. Au programme : un premier défilé en tenue de jour, suivi d'une performance libre où les participantes pourront faire la prestation de leur choix (chant, danse, spectacle burlesque, etc), puis un second défilé en tenue de soirée. Enfin, les participantes devront s'entretenir avec le jury présent sur place.

**Pin-up comme mode de vie**  
Dita Nanasse, qui a déjà remporté en 2018 un prestigieux concours parisien, sera opposé à six autres participantes, qui ont toutes réussi avec brio les sélections. La gagnante sera en lice pour l'élection nationale

de Miss Pin-Up. « Une Pin-Up, c'est avant tout une femme qui s'accepte. » Plus qu'un simple passe-temps, c'est une véritable passion, à laquelle Clémentine Pannetier se consacre depuis désormais une dizaine d'années. C'est son père qui l'a introduite dans ce monde, dès son plus jeune âge. Passionnée de voiture ancienne, il se rendait souvent dans des conventions mettant à l'honneur des véhicules vintage qui étaient agrémentés de défilés de pin-up. C'est par ce biais que la jeune femme a commencé à s'intéresser à cette époque, fascinée par son esthétisme et sa riche histoire. À l'âge de 16 ans, elle achète sa première robe et décide de se lancer pleinement dans le monde des pin-up. Très investie, elle multiplie les friperies ou les vide-greniers, avides de trouver de belles tenues d'époque. Bien qu'elle ne puisse s'habiller quotidiennement comme elle le souhaiterait, dû aux obligations de sa vie professionnelle, c'est par le biais de ce genre de concours qu'elle fait vivre la passion qui l' anime tant.

Mathieu OZANNE

### HAUTE-SAVOIE

# Ces profs qui ont du mal à joindre les deux bouts

Des témoignages recueillis par le syndicat SE-Unsa en Haute-Savoie pointent les difficultés financières, parfois importantes, que rencontre une partie des enseignants dans le département, notamment pour se loger.

« Je suis obligé de me loger dans un appartement de 45 m<sup>2</sup> et une chambre, avec deux ados, car mon salaire ne me permet pas de louer plus grand. Je dors sur un canapé-lit... Je trouve ma situation honteuse. » Cette mère de famille haut-savoiarde qui témoigne n'est pas une salariée précaire, mais une fonctionnaire d'État de 55 ans : elle est professeure des écoles. Elle fait partie d'un panel d'enseignants qui ont répondu à une enquête sur les conditions de vie et le pouvoir d'achat des profs, organisée sur deux jours, courant mai, par le syndicat SE-Unsa.

« L'enquête était anonyme pour que chacun puisse s'exprimer librement. On l'a diffusée via les boîtes aux lettres professionnelles de l'ensemble du corps enseignant. Sur toutes les réponses qu'on a reçues, nous avons retenu 82 témoignages sur lesquels on a travaillé », explique Emmanuel Fuss, secrétaire départemental du SE-Unsa. Les retours témoignent, selon lui, « de la paupérisation de plus en plus grande » d'une partie des enseignants, dans un département où le coût de la vie est particulièrement élevé.

### Colocation et éloignement forcés

« Le logement et ses incidences sont ce qui ressort le plus », relate Emmanuel Fuss. 72 % des réponses retournées évoquent spontanément cette problématique. « On a des fonctionnaires de catégorie A qui ont recours à la colocation ou à l'éloignement forcés, et c'est clairement de pire en pire », observe le syndicaliste. En cause, le déficit de logements réservés aux fonctionnaires dans le département, mais surtout le niveau des rémunérations, déconnecté du coût du logement. « Avec le gel du point d'indice, on a perdu entre 20 et 25 % de pouvoir d'achat », rappelle Emmanuel Fuss.



Pour 72 % des enseignants qui ont participé à l'enquête, le logement est le plus gros problème, notamment pour ceux qui vivent seuls et n'ont qu'un salaire. Archives Photo Le DL/M.R.

Sur ce thème, plusieurs témoignages proviennent de femmes seules qui doivent assumer un ou plusieurs enfants. Leurs salaires, souvent proches de 2000 euros, sont insuffisants pour se loger correctement dans le privé et le parc social ne leur est pas toujours accessible. Plusieurs autres sujets d'inquiétude ou de colère reviennent spontanément : le constat que « tout est trop cher » pour 52 % des répondants, des frais de route qui plom-

benent le budget pour 36 %, un sentiment d'injustice par rapport à d'autres départements pour 17 %, l'angoisse de ne pas pouvoir payer les études de ses enfants pour près de 15 %, des frais de garde d'enfant plus élevés qu'ailleurs pour presque 10 %, ou encore la nécessité de faire appel à l'aide de ses parents pour plus de 8 %.

La conséquence est, selon Emmanuel Fuss, que « la Haute-Savoie n'attire plus les collègues qui viennent de loin » et que « beaucoup d'enseignants qui vivent ici veulent partir dans le sud de l'académie pour trouver des loyers moins chers. » Les résultats de l'enquête ont été transmis au directeur académique, au préfet et permettant d'alimenter les revendications nationales du syndicat sur le pouvoir d'achat des enseignants.

Muriel ROTTIER

## « Je dors dans le salon depuis quatre ans »

Voici des extraits de quelques-uns des témoignages envoyés au SE-Unsa.

« Je gagne 2 300 euros, je suis certifiée [NDLR : titulaire du CAPES, le concours qui permet d'enseigner en collège et lycée], j'ai 47 ans, suis séparée, avec deux enfants adolescents [...] Je dors dans le salon depuis quatre ans. Je suis dans l'impossibilité de m'assumer financièrement. »  
« Je travaille dans l'Éducation nationale depuis 19 ans [...], je gagne 2 097 euros par mois [...] J'ai essayé autant de refus que de demandes pour louer un appartement. Je ne suis pas regardante, je cherche un F2 pour 3 personnes, soit en général 40 m<sup>2</sup>. J'ai un garant, un emploi assuré de fonctionnaire. Pourtant, aucune agence n'a voulu donner suite à mes demandes (à Anney). »

« Je suis nommé TR [NDLR : titulaire remplaçant] sur Annemasse. Il m'est impossible de me loger dans le nord du département [...], je n'ai même pas droit au APL. Mes déplacements pour me rendre sur mes lieux de travail me coûtent plus de 500 euros par mois. »

« Je travaillais dans les Bouches-du-Rhône auparavant, j'avais une indemnité de résidence alors que notre loyer était inférieur à celui de la Haute-Savoie. »

« Le prix de l'immobilier impacte tout le reste, jusqu'à la capacité à pouvoir financer les études de nos enfants tout en se logeant décemment à proximité de nos lieux de travail. Je suis aujourd'hui incapable de pouvoir aider mes enfants à faire les mêmes études que moi ! »

« J'emprunte parfois de l'argent à mes parents retraités lorsque des imprévus ne peuvent pas être payés [...] j'ai 50 ans et 25 ans de service. J'ai honte ! »

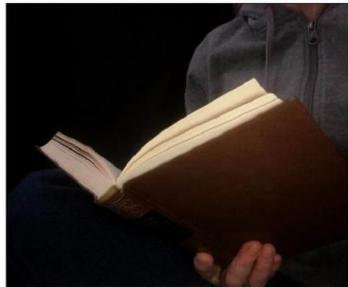
## Virginie : « C'est la double peine en Haute-Savoie pour les enseignants »

Si la cherté de la vie en Haute-Savoie impacte lourdement les enseignants fonctionnaires, c'est aussi le cas d'autres catégories de profs auxquels on pense moins : les contractuels, ces précaires que l'Éducation nationale emploie en masse dans ses écoles, collèges et lycées, et ceux qui exercent dans des établissements privés hors Éducation nationale, avec des salaires souvent faibles.

Virginie (elle ne souhaite pas donner son nom) a fait partie des deux catégories. Quadragénaire, prof de français depuis 26 ans, elle a longtemps été contractuelle et enseignait désormais dans une de ces structures privées. « Je gagne 1 500 euros nets par mois, je suis à temps partiel pour raisons de santé. À plein temps, ce serait environ 1 800 euros. Mais quand j'étais contractuelle, c'était encore pire : j'étais à 1 200 euros pour faire exactement le même métier qu'un certifié », explique-t-elle.

### Elle a aussi vécu la colocation imposée

Avec ce niveau de revenus, impossible de se loger convenablement et elle le souhaite. Virginie vit près d'Anney, dans un petit studio de 29m<sup>2</sup> qu'elle paye 600 euros. « J'ai pu le louer parce que la propriétaire



Virginie, prof de français à 1 500 euros nets par mois, vit dans un studio de 29m<sup>2</sup>. « Acheter, ce n'est même pas la peine d'y penser. » Photo V.

re a été arrangeante », souligne celle à qui aussi vécu la colocation imposée, « faute de pouvoir faire autrement. »

Acheter ? « Ce n'est même pas la peine d'y penser. » Pas plus que mettre de l'argent de côté pour des projets ou des vacances.

Virginie décrit sa situation sans amertume, avec le souci d'être factuelle. « Je ne suis pas obsédée par l'argent et je ne suis pas malheureuse, j'ai un équilibre de vie. Mais c'est la double peine en Haute-Savoie pour les enseignants : comme partout en France on est mal très payés - comme les

soignants, par rapport à d'autres métiers bien moins utiles. Et ici, tout est plus cher. »

Elle a le sentiment, comme nombre d'enseignants, d'être bien mal considérée, « alors que ce métier est de plus en plus compliqué, qu'il représente énormément d'engagement et de fatigue, contrairement à ce que beaucoup de gens s'imaginent. »

Quitter le département pour trouver financièrement un peu d'air ? Virginie avoue « y penser souvent. Mais j'ai toute ma famille et mes amis ici. »

M.R.

### LE CONTEXTE NATIONAL

#### À partir de 2023, un salaire à 2 000 euros nets en début de carrière

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, a annoncé que les enseignants en début de carrière toucheraient un salaire de 2000 euros nets à partir de 2023. Un projet qui fait déjà polémique, car des profs ayant plusieurs années d'ancienneté pourraient alors gagner moins qu'un débutant.

#### Le point d'indice revalorisé pour la première fois depuis 2017

Le gouvernement a décidé de revaloriser le point d'indice des fonctionnaires pour la première fois depuis 2017 (il avait été complètement gelé de 2010 à 2016). Les agents de la fonction publique voient leur salaire augmenter de 3,5 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, alors que l'inflation grimpe toujours.

#### Les syndicats revendiquent toujours une prime de vie chère

Les syndicats de fonctionnaires et notamment d'enseignants de Haute-Savoie portent une vieille revendication (souvent relayée par les parlementaires), qui n'est toujours pas satisfaite à ce jour : obtenir l'indemnité de résidence, ou "prime de vie chère", pour les agents publics. Aucune commune haut-savoiarde n'en bénéficie, bien que le département soit l'un des plus chers de France pour le coût du logement.

**Abonnez-vous**  
Votre dispositif complet d'informations Papier + Numérique

<b>7 JOURS/7</b>	Livraison tous les jours	Par prélèvement mensuel	1 an au comptant	6 mois au comptant
39€	468€	234€		
<b>6 JOURS/7</b>	Livraison du lundi au samedi	Par prélèvement mensuel	1 an au comptant	6 mois au comptant
31,20€	374,40€	187,20€		
<b>2 JOURS/7</b>	Livraison les samedis et dimanches	Par prélèvement mensuel	1 an au comptant	6 mois au comptant
19,90€	238€	119€		

**NOUVEAU**  
Inclus dans votre abonnement : l'accès numérique 7j/7

**POUR NOUS CONTACTER**  
par mail : [ldlsrc@ledauphine.com](mailto:ldlsrc@ledauphine.com)  
par tél. : **0 800 88 70 01** Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 8h à 16h et le samedi de 8h à 11h30

**BON DE COMMANDE**  
Retourner à : Le Dauphiné Libéré  
Service abonnements - 650, route de Valence - 35913 Veurey Cedex  
- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant  
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

**Indiquez vos coordonnées**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
C.P. : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**Mandat de paiement SEPA**  
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à recevoir des multibénéficiaires et à décaisser vos chèques au profit de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que nous vous passons avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit jours ouvrables.  
5 formules, selon la date de début de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant client SEPA : **FR982239382** Créancier : **Le Dauphiné Libéré**  
Adresse : **650 route de Valence Code postal : 35913 Ville : Veurey Cedex Pays : France**  
Région : \_\_\_\_\_

**Débiteur** - Votre nom : \_\_\_\_\_  
Votre adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

IBAN : \_\_\_\_\_ BIC : \_\_\_\_\_  
RIB : \_\_\_\_\_  
Prélevé par : \_\_\_\_\_  
Prélevé par : \_\_\_\_\_  
Prélevé par : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_

SEPA - Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2022. Sous réserve d'accès à votre boîte aux lettres, d'être éligible à une zone postale, de disposer d'un accès internet. Offre réservée aux nouveaux abonnés.